

RÉSOLUTION THÈME 2 : Salariat, nos secteurs, nos métiers

RÉSOLUTIONS 13^{ÈME} CONGRÈS FNPOS CGT



Perte de sens au travail, perte de sens du travail, emplois dévalorisés, statuts bradés, salariés précarisés. Ce ne sont là que quelques marqueurs des reculs que le monde du travail a connu ces dernières années. En droit du travail, la notion de statut professionnel lie les formes de protection diverses à la qualification des situations de travail dans lesquelles se déroule la vie du travailleur. Or cette continuité de l'emploi est remise en question par la flexibilisation, par les formes de néo management, par la contraction continue des moyens, par la réduction régulière des effectifs.

Le salariat offre de moins en moins de garanties aux travailleurs, fragilisé, attaqué, devenu variable d'ajustement du capitalisme il doit être réinterrogé au regard de son utilité centrale dans la société, notamment dans nos métiers. Le travail est seul créateur de richesse, il doit être rétribué à la hauteur de ce qu'il crée et non de ce qu'il « coûte ».

Le travail mute, il évolue, tant dans ses périmètres internes que dans l'environnement dans lequel il s'inscrit. Le travail n'est pas hors de la société, il en est une composante, à ce titre il l'influe mais il peut aussi la subir. Ce qui nous amène à poser un certain nombre de questions qui définiront nos résolutions :

Quelles valeurs fondent le travail dans nos secteurs en regard de notre « 100% Sécu » ?

Quel sens donner à notre travail en lien avec ce que nous défendons dans le « 100% Sécu ? »

Quels métiers et conditions de travail pour assurer et garantir pour tous l'accès au « 100% Sécu ? »

Redonner du sens au travail, à partir de nos propres cadres, de nos références, nos valeurs, nos missions, nos engagements. Du sens retrouvé en fonction non pas d'objectifs de gestion, mais en fonction des besoins des populations et de la société.

Remettre le salarié au coeur du système. Pour la CGT seul le travailleur est expert de son travail.

Redonner à nos professions leurs véritables valeurs d'utilité publique en promouvant la proximité de nos secteurs au bénéfice de nos publics.

Interroger les nouvelles formes de travail : le Télétravail notamment, qui répond à la fois à des attentes des salariés (un besoin qui renvoie aussi paradoxalement aux difficultés sociales et économiques que de plus en plus de salariés rencontrent. Difficulté à se loger, coût et temps des transports, concilier vie familiale et professionnelle, etc.), mais qui pour le patronat est aussi et surtout l'occasion de battre en brèche le collectif.

Les dangers de l'individualisation dans le travail. Les syndicats doivent s'emparer de cette problématique.

Intégrer les questions environnementales à nos métiers, en faire non pas des contraintes, mais des opportunités à la fois d'emploi, mais aussi d'amélioration des cadres de travail et des conditions de travail.

Enfin reprendre le pouvoir sur notre travail, en centrant nos activités sur nos missions, avec des emplois internes à la protection sociale, des emplois stables, des emplois valorisés, des emplois rémunérés à la hauteur de nos tâches, des emplois respectés, des emplois dignes et en phase avec notre projet de 100% Sécu.